



Stage MSE 20 (*)

Fiche programme établie suivant la norme X 50-760

(*) Formation contribuant à l'obtention de la mention QUALIFELEC SEH.

MISE EN SECURITE ELECTRIQUE DANS L'HABITAT

- Objectif:** Connaître le diagnostic sécurité des installations électriques existantes dans l'habitat, et réaliser leur mise en sécurité dans le cadre de la mention QUALIFELEC "SEH" (Sécurité Electrique Habitat).
Maîtriser tous les aspects de la chaîne mise en sécurité des installations électriques dans l'habitat.
Un contrôle des connaissances est effectué en fin de stage.
- Public concerné:** Electriciens confirmés appartenant à une entreprise qualifiée QUALIFELEC "Electrotechnique" (ou en cours de qualification), et devant réaliser la mise en sécurité des installations électriques dans l'habitat.
- Prérequis:** Bonnes connaissances des installations électriques dans l'habitat.
Connaissance de la norme NF C 15-100.
Posséder une habilitation électrique BR ou B2.
- Contenu:** Voir au verso.
- Durée:** 2 jours en continu (14 heures).
- Pédagogie:** La progression pédagogique s'appuie sur l'expérience des participants, une alternance d'exposés et d'échanges type "questions-réponses", des exercices pratiques et des démonstrations.
50% du temps est consacré à des études de cas concrets, des exercices et des travaux pratiques.
- Moyens:** Documents de stage.
Rétroprojecteur, écran.
Matériels techniques.
Appareils de mesure.
- Matériel nécessaire:** Fournitures de bureau.
- Lieu:** CACHAN (94), ou tout autre lieu sur demande.
- Inscription:** Dates et coûts des sessions communiqués en contactant FORMAPELEC à Cachan.

MSE 20 – CONTENU DU STAGE

1 – CADRE REGLEMENTAIRE

- Loi SRU, décret de décembre 2003
- Devoir de conseil, d'alerte et d'information
- Aspects juridiques et jurisprudence.

- Le Consuel
 - Rôle et organisation
 - Délivrance de l'attestation de mise en sécurité (document CERFA)

2 – NORME NF C 15-100

- Evolutions principales de la norme NF C 15-100 du 5 décembre 2002

- Locaux d'habitation
 - Prise de terre, liaisons équipotentielles
 - Classes des matériels électriques
 - Différents modes de pose (encastré, apparent ...)

- Locaux contenant une baignoire ou une douche
 - Volumes de protection
 - Liaison équipotentielle locale

3 – SECURITE ELECTRIQUE

- Protection des personnes contre les risques d'origine électrique
 - Protection principale et protection en cas de défaut

- Dispositifs de coupure et de protection
 - Interrupteurs, sectionneurs
 - Fusibles, disjoncteurs, dispositifs différentiels

- Interventions sur les installations électriques en service (rappels selon le recueil de prescription NF C 18-510)

4 – MISE EN SECURITE ELECTRIQUE

- Différence entre mise en sécurité et mise en conformité.

- Les six règles de décence de l'arrêté du 19 décembre 2003
 - Description détaillée de chacun des points clés de la mise en sécurité

- Lecture et interprétation des 6 points d'un bilan du Consuel (BSE) en vue des travaux (devis, réalisation ...)

5 – MESURES

- Mesures de l'installation électrique
 - Principes des différents types de mesure
 - Vérification et contrôle de l'installation électrique
 - Titre 6 de la norme NF C 15-100

6 – PRATIQUE

- Analyse d'un rapport de diagnostic à travers un cas concret en vue de la mise en sécurité

- Rédaction du document CERFA-MES

- Mise en œuvre des appareils de mesure
 - Mesure d'isolement
 - Mesure de résistance de terre, contrôle de boucle
 - Continuité des conducteurs de protection et des équipotentielles
 - Test de fonctionnement des DDR

Remarque : *Un test de connaissances individuel, et une correction en groupe, est réalisé en fin de session en vue de la délivrance de l'attestation de fin de stage.*